

Le Petit Journal de Mas Blanc

Edito

Chères Mas Blanches, chers Mas Blancs,

L'épouvantable assassinat du professeur Samuel Paty et la nouvelle accélération de la pandémie de la Covid-19 plongent notre société dans une grande inquiétude et un désarroi palpable.

Face à ces légitimes angoisses, il nous faut réagir collectivement. Notre grand défi est désormais de garder une attitude positive, de ne pas sombrer dans un pessimisme paralysant, mais d'agir solidairement pour porter remède à ces maux, redonnant ainsi confiance en notre avenir, à commencer pour nos plus jeunes générations.

Lutter contre la violence commence par l'éducation, par l'apprentissage du respect des autres, dans les familles, nos écoles, nos associations. Il nous faut réaffirmer ces valeurs qui fondent notre démocratie et notre république. Un respect qui commence dans notre quotidien. Appliquer les gestes barrières, c'est ainsi prendre soin de nos soignants, confrontés à la gestion difficile et terriblement éprouvante de la seconde vague, c'est penser à nos aînés et aux plus fragiles d'entre nous.

Ce sont dans les temps les plus difficiles qu'il faut redoubler de créativité et que fleurissent les plus belles initiatives. Les commerces, les restaurants, les activités touristiques et culturelles ont été touchés de plein fouet par la crise. Ils ont su réagir en s'adaptant à ces nouvelles contraintes. Plus que jamais, nous devons maintenir nos achats de proximité pour préserver la vitalité de Mas Blanc.



Laurent GESLIN



Dans ce numéro :

| | |
|--------------------------------------|---------|
| ACTUALITES COMMUNALES | 2 - 4 |
| GROUPE SCOLAIRE | 5 |
| COMMERCES DE PROXIMITE | 6 - 7 |
| ASSOCIATIONS | 8 - 9 |
| EVENEMENTS INFORMATIONS PRATIQUES | 10 - 13 |
| COVID-19 | 14 - 15 |
| Infos utiles | 16 |



ACTUALITES COMMUNALES

Des aménagements à haute qualité environnementale

Une société basée à Alès produit des revêtements de sols, 100 % naturels et minéraux, à base de schistes, qui pourraient s'inclure sur nos futurs travaux communaux.



La structuration géologique des schistes en feuillets protège en effet du vent, sur le principe d'une toiture en lauze ou en ardoises, ce qui limite l'évapotranspiration, les envols de poussières, et facilite l'entretien par balayage ou soufflage.

Ce type de revêtement évite l'utilisation de géotextiles à base de pétrole, tient dans des pentes importantes et génère des économies d'eau et

d'entretien. C'est une solution 100% minérale innovante répondant aux enjeux de développement durable et notamment à l'objectif "0 Phyto".

Le schiste permet en outre l'infiltration des eaux dans le sous-sol et ne participe pas à l'imperméabilisation des sols, responsable en partie de l'augmentation des inondations.

Ces produits peuvent être utilisés pour des allées (*voies vertes ou douces, cimetières,...*), des espaces verts, des pistes cyclables, des parkings, des ronds-points, des terrains de pétanque, des trottoirs et projets décoratifs comme paillage dans les parcs et jardins.

La commune de Mas Blanc des Alpilles souhaite améliorer le cadre de vie des habitants tout en préservant l'environnement : les schistes représentent ainsi une solution alternative intéressante que vous pourrez bientôt retrouver dans différents lieux du village.

Julie Bayeul

Une huile d'olive collective à Mas Blanc des Alpilles

Le matin du samedi 7 novembre, l'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Association Culturelle et Festive de Mas Blanc (ACF) auraient dû organiser une collecte d'olives en famille au sein du village. Un petit déjeuner offert par l'ACF était prévu.

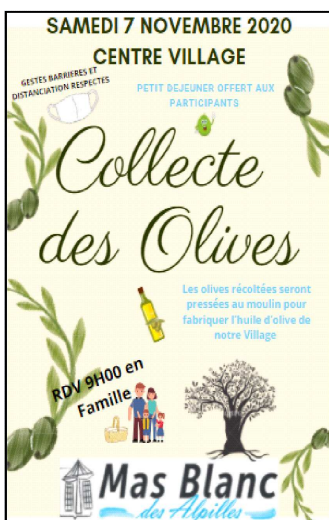
En effet, nous avons des oliviers implantés sur le domaine public qui produisent mais que nous ne valorisons pas.

Ce projet de collecte permettrait de vivre un moment de partage familial. Pour la première année, les olives récoltées auraient été pressées au Moulin du Calanquet et l'huile d'olive extraite, mise en bouteilles puis décorées par les enfants de l'école, auraient été vendues au profit de l'APE pour organiser des sorties scolaires.

Malheureusement, ce moment de convivialité n'a pas pu être maintenu suite aux nouvelles dispositions du gouvernement pour lutter contre le COVID 19 et c'est bien dommage. Mais la priorité est la santé de tous. Ce n'est que partie remise, nous espérons l'année prochaine réitérer cet événement en famille pour la joie de tous.

L'année prochaine, tenez vous prêt à collecter les olives de notre village ! Des affiches seront installées et une communication via le réseau social Et si vous avez quelques oliviers dans votre jardin, vous pourrez en faire cadeau à l'APE !

Magali Breton



ACTUALITES COMMUNALES

Risque élevé « influenza aviaire »

MESSAGE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
"Placement de l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône en risque élevé
Influenza aviaire"



Suite à l'apparition de nouveaux cas d'influenza aviaire hautement pathogène dans plusieurs pays frontaliers (un cas au Royaume-Uni le 03 novembre, un cas dans un élevage de volailles de chair aux Pays-Bas, plusieurs cas sur la faune sauvage en Allemagne...), les autorités françaises ont décidé de renforcer les mesures de biosécurité sur les élevages de volailles dans les tous les départements concernés par les couloirs migratoires:

- 45 départements en tout, dont le département des Bouches-du-Rhône.

A ce jour, c'est donc l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône qui est placé en risque élevé et non plus une liste restreinte de communes.

La France étant indemne d'Influenza aviaire hautement pathogène, il convient de protéger nos élevages de la faune sauvage (oiseaux migrateurs).

Les mesures de protection renforcée sont les suivantes:

- obligation de confinement ou de pose de filets pour empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour tous les élevages commerciaux de volailles et les basses-cours
- les rassemblements de volailles vivantes sont interdits, en particulier sur les marchés, de même que les lâchers de gibiers à plume par les chasseurs.

Ces mesures concernent une population importante et pas seulement les éleveurs professionnels de volailles et nous vous remercions de bien vouloir les diffuser le plus largement possible.

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Travaux Lotissement Fauvette Pitchou

Le lotissement "La fauvette pitchou" est en bonne voie.

Les travaux avancent à bon train, créant un quartier de vie supplémentaire dans notre village. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux administrés qui prendront bientôt possession de leur logement.



La fauvette pitchou est inféodée dans notre région aux végétations denses et basses des garrigues et maquis. Sensible au froid, les populations sont fluctuantes et peuvent être décimées lors des hivers rigoureux.



Avant



Après

ACTUALITES COMMUNALES

LE CHEF DE L'ANNEE EST MAS BLANCAIS !



Glenn Viel, chef du restaurant "L'Oustau de Baumanière" aux Baux-de-Provence, a décroché la troisième étoile en janvier 2020 et a été élu "chef de l'année 2020" en septembre dernier. Tous les chefs référencés dans le Guide Michelin ont voté pour élire les meilleurs de la profession lors de cette 34e édition des Trophées du magazine Le Chef, seule élection des professionnels de la gastronomie française par leurs pairs.

L'aventure à Baumanière a démarré en 2015 pour Glenn Viel, qui s'est alors installé en famille sur la commune de Mas Blanc des Alpilles. Le chef a mis en place une cuisine éco-responsable avec le développement d'un potager bio, de ruches ainsi qu'une ferme pédagogique. Ce projet permet d'ailleurs au restaurant de remporter également cette année le premier titre de la "gastronomie durable".

Nous sommes donc fiers de le compter parmi nos administrés et espérons, lorsque les conditions sanitaires le permettront, qu'il puisse nous faire partager son talent de cuisinier engagé lors d'un événement festif.

Julie Bayeul

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sophie Charbonnier est passionnée depuis toujours par la décoration, elle passe son diplôme de conseillère en design d'espace et poursuit sa formation auprès de Sophie Ferjani, la célèbre décoratrice de la chaîne M6.

Elle décide ensuite tout naturellement de créer à Mas Blanc des Alpilles son entreprise d'architecture d'intérieur en novembre 2018 qu'elle appelle simplement Sophie Charbonnier Décoration.

Sophie propose ses services pour votre intérieur que ce soit du conseil en décoration, à la création de plans pour l'agencement de votre habitat.

Elle fournira également des visuels en 3D pour vous aider à vous projeter dans votre nouvel intérieur et vous guidera lors de votre shopping déco pour vous conseiller au mieux.

Si vous avez un projet de construction de maison individuelle, Sophie offre un service d'accompagnement en vous assistant pour tous vos rendez-vous avec les différents corps de métiers et en réalisant un suivi esthétique de chantier.

Vous souhaitez vendre rapidement votre bien immobilier ? Vous pouvez opter pour une prestation de home-staging afin de mettre en valeur votre logement et de le rendre le plus attractif possible aux yeux des potentiels acheteurs.

Sophie offre donc de relooker votre intérieur mais aussi vos meubles. Savoir-faire qu'elle a acquis depuis de nombreuses années, elle peint et patine vos meubles anciens et moins anciens !

Avec des tarifs abordables, elle a à cœur de permettre l'accès à la décoration intérieure à tous les budgets.



06.17.70.20.75
contact.scdecoration@gmail.com



QUELQUES NOUVELLES DES ECOLIERS DE MAS BLANC

UNE PERRUCHE À L'ÉCOLE

Nous étions dans la cour, quand un attroupement se forma autour d'Emmanuelle, la maîtresse des maternelles. Tout le monde parla en même temps. Entre des mains et des cris nous vîmes une perruche bleue (race ondulée). Notre maîtresse Caroline prit plusieurs photos. Puis Myriam dit :



- «Ho! Elle ressemble à ma perruche ! » Alors notre maîtresse appela sa mère, mais ça ne décrochait pas ! Donc la maîtresse a laissé tomber puis elle a tapé des mains, nous sommes entrés en classe et rentrés chez nous. Jeudi, la maîtresse nous annonça que la perruche avait retrouvé son propriétaire !!!!

DOMMAGE !!!

Marine et Zélie

LES MASQUES À L'ÉCOLE OBLIGATOIRES DES LE CP

A la rentrée on avait un masque. C'était énervant le premier jour mais on s'est habitué.

Bon, la maîtresse, elle l'avait depuis longtemps !

Fabio & Maël

Le matin, on doit se laver les mains quand on rentre à l'école. On doit se relaver les mains quand on rentre dans la classe et garder le masque en classe. Et puis, il y a beaucoup de masques rigolos. Par exemple : un masque avec des girafes à lunettes qui tirent la langue ou un masque jaune avec des fleurs blanches. Heureusement, à la cantine, on peut enlever le masque (ouf quel soulagement !)

Aujourd'hui, en sport, on a enlevé le masque (mais il y avait quand-même la distanciation)

Lilly et Lauriane

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Lundi 2 novembre, les élèves se sont réunis dans la cour pour observer une minute de silence en hommage à l'enseignant sauvagement assassiné le vendredi 16 octobre dernier. La lettre de Jean Jaurès, Lettre aux instituteurs et institutrices, publiée en 1888, a également été lue par le premier adjoint au maire, Monsieur Jean-Louis Villemery.



COMMERCE DE PROXIMITE

Le Marché des producteurs locaux

Chaque jeudi à partir de 16 h à 19 h 30, notre petite place accueille le marché des producteurs locaux qui connaît un succès considérable depuis sa création le 18 juin 2020.

A l'initiative des gérants des « Légumes du Grès », ce marché hebdomadaire est un rendez-vous incontournable pour une petite envie de bons produits locaux :

- ⇒ légumes du grès
- ⇒ charcuteries, viandes
- ⇒ coquillages,
- ⇒ Aline pâtisserie,
- ⇒ Et d'autres à venir

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 07.77.28.15.02



Le restaurant Les Lavandes s'adapte au confinement

A partir de mardi 3 novembre, l'épicerie de Mas Blanc Le Relais Gourmand met à la vente les plats à emporter du restaurant Les lavandes.

A chaque jour sa spécialité !

Mardi : couscous

Mercredi : gardianne de taureau

Jeudi : filet mignon à la moutarde

Vendredi : blanquette de veau

Vendredi soir et samedi soir : pizzas

Possibilité de réserver la veille par SMS et de venir retirer vos plats en indiquant l'heure de votre venue !!

Prenez soin de vous

Isabelle et Patrick

Restaurant Les Lavandes

Route de Saint Rémy

13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél. : 04 90 49 10 90



mail : leslavandes.restaurant@wanadoo.fr

www.restaurant-leslavandes.fr

COMMERCES DE PROXIMITE

Ostéopathe D.O Camille DUPONT

Place Pierre Limberton
13103 MAS BLANC DES ALPILLES
Sur rendez-vous
Tél. : 06 87 44 21 63
camilledupont.oste@gmail.com



Le relais gourmand

Epicerie fine, Tabac
Place Pierre Limberton
13103 MAS BLANC DES ALPILLES
Tél. : 09 67 70 00 94
[Page Facebook Le Relais Gourmand](#)



AJ Coiffure

Sylvie vous accueille sur rendez-vous
Dans son salon à Mas Blanc des Alpilles,
8 Rue de la Bouvine
Place Pierre Limberton

Prise de rendez-vous au 06.13.08.78.44



Institut de Beauté : Laura Esthétique

Laura vous accueille
sur rendez-vous dans
son institut

Place Pierre Limberton,
rue de la Bouvine
au 06 65 18 32 92

mail : lauraesthetique09gmail.com



[Page Facebook Lauraesthetique garagnon Laura](#)

Salon d'Auré coiffure

Le salon d'Auré vous accueille du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h / 14 h à 19 h
le samedi de 9 h à 17 h.

Fermeture les dimanches et lundis.

Elle reste à votre disposition au 04.90.49.11.53



Commerces ambulants



PIZZA LIVIO

Tous les soirs (*sauf le jeudi*) devant
la mairie de Mas Blanc des Alpilles
de 18 h à 21 h minimum. Vous
pouvez commander au 06 51 10
24 31 à toute heure de la journée,
pour le jour souhaité.

SAÏGON EN PROVENCE

Présent sur la Commune de Mas
Blanc des Alpilles
devant la mairie chaque JEUDI à
partir de 17h30, Réservation au
07.68.62.51.18



LA VIE DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE



Cours de Pilates dispensés par Magali Ponsetti
Chaque jeudi à 18 h à la salle des fêtes. Accessible à tous.
Venir muni de son tapis.
Tél. 06.09.87.66.93 / philmagponsetti@orange.fr

Cours de Yoga



Cours de Yoga dispensés par Monsieur CECCHI Jean-Pierre
Chaque jeudi à 12h à la salle des fêtes. Accessible à tous.
Pour plus de renseignements le contacter au 06.79.02.63.19



Association les 3 étoiles

Une école d'arts martiaux : Kung-fu Wushu traditionnel, le Taiji et le Qi-gong.
Tous les mercredis de 18 h à 20 h dans la salle des fêtes.

Contact téléphonique au 06 70 57 93 38
Mail: lestroisetoiles.asso@laposte.net / Internet: www.siulam.com
Facebook: « cercle Thieulam » et « LesTroisEtoiles »

Crazy Devils - Danse country

Chaque mardi de 18 h 30 à 21 h 30 dans la salle des fêtes, cours de danse country
avec l'association Crazy Devils.

Accessible à tous - essai gratuit - facilités de règlement.
Renseignements au 06.24.37.47.16 / mail: crazy.devils14@yahoo.fr
site internet : gardian13.e-monsite.com



Association Pole Dreams Studio

Chaque lundi de 18 h à 20h dans la salle des fêtes, cours de Pole Danse.
Renseignements au 06.11.20.41.17 / mail : laurierosa@hotmail.fr

Association Artistique de Peinture

Chaque lundi de 14h 00 à 17 h 00 dans la salle des associations, cours de peinture artistique.
Renseignements sur place auprès de Madame PAGLIANO.



Club bouliste de Mas Blanc des Alpilles

Le Club Bouliste de Mas Blanc des Alpilles accueille les passionnés de pétanque
Informations au 04 90 49 07 98
mail : ingoglia.pierre@gmail.com

INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS

« Chien qui aboie ne mord pas ! »

Ce proverbe peut sembler réconfortant, mais les chiens qui aboient constamment mettent à rude épreuve non seulement vos nerfs, mais aussi ceux de vos voisins. Certains administrés ont ainsi fait part en mairie de la gêne occasionnée par des aboiements intempestifs de chiens dans la commune.

Dans un objectif de respect mutuel, la tranquillité de tous et surtout la bonne entente entre voisins, il faut que chaque propriétaire de chien soit conscient de la nuisance occasionnée.



Le propriétaire du chien est responsable des dommages causés par son chien, d'après l'article 1385 du Code civil : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. ».

Pour faire cesser les aboiements d'un chien, il faut que l'aboiement soit constitutif d'un trouble du voisinage au sens de l'article R1336-5 du Code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Un seul critère suffit pour constituer un trouble du voisinage. Ainsi, si l'aboiement du chien est intensif, répétitif ou s'il est durable, il sera constitutif d'un bruit nuisible.

Julie Bayeul (source : zooplus.fr)

Collecte de jouets solidaire « laisse parler ton cœur »

Mêler solidarité et économie circulaire : du 16 au 27 novembre, apportez vos jouets en bon état à la mairie !

A l'heure où notre société prend conscience de la nécessité de mettre en place une économie circulaire et que la protection des ressources naturelles est indispensable, Sud Rhône Environnement s'associe à l'éco-organisme ecosystem et à l'association Emmaüs Saint Aunes (Montpellier) à la collecte de jouets solidaire nommée « Laisse Parler Ton Cœur ».

Cette collecte de jouets s'effectue notamment à Mas Blanc des Alpilles, par les enfants scolarisés à l'école de la commune, et se déroulera du 16 au 30 novembre 2020. Durant cette période, chaque enfant sera invité à se séparer d'un ou plusieurs jouets qu'il n'utilise plus. Il peut s'agir de peluches, de poupées, de figurines, de jeux de société, de livres, de jeux vidéo, de voitures électriques ou encore d'instruments de musique. Il suffit simplement de déposer le ou les dons dans la « hotte solidaire » mise à disposition dans l'école.

Tous ces jouets méritent une seconde vie !

S'ils sont complets et en bon état, c'est encore mieux ! A l'issue de l'opération, Emmaüs regroupera l'ensemble des jouets collectés, les nettoiera et les réparera si besoin est. La communauté d'Emmaüs les mettra ensuite en vente à prix réduit dans l'une de ses nombreuses boutiques solidaires ou les offrira aux familles en difficultés pour les fêtes de Noël.

Si vous avez des jouets à donner mais pas d'enfants scolarisés dans l'école, vous pouvez les déposer du 16 au 27 novembre à la mairie aux horaires d'ouverture, en respectant bien évidemment les gestes barrières et avec votre attestation de déplacement dérogatoire !



3ÈME FESTIVAL DE PÉTANQUE DES ALPILLES

Pétanque à Mas Blanc : les champions du monde font leur Festival à Mas Blanc des Alpilles



Pour la troisième année consécutive, l'équipe Quintais-Suchaud-Lacroix s'est imposée lors du troisième Festival de pétanque des Alpilles, le 29 septembre 2020. Les champions du monde se sont imposés (13-6), face au trio Loy-Leca-Leydet. En deux mènes (6e et 7e), ces légendes de la courte distance ont engrangé dix points.

La manifestation s'est déroulée sur notre célèbre boulodrome, dans un excellent état d'esprit malgré la nécessité du respect des gestes barrières. Tout au long de cette magnifique journée, les spectateurs ont pu assister à des parties de très haut niveau. Bravo au club de boules mas blançais pour l'organisation de cette belle journée.



Jean-Louis Villermy

UNE ÉCLAIRCIE DANS LES BRUMES AUTOMNALES

Conservatoire
de musique
du Pays d'Arles
2020
Musiques en balade

Le 18 octobre 2020 à la salle des fêtes, le Trio flûte-violoncelle-piano avec un concert de Georges Minassian (flûte), Nathalie Forthomme (violoncelle) et Éloïse Lien (piano), enseignants au conservatoire de musique du Pays d'Arles.

Les musiciens nous ont offert un voyage mélangeant musique romantique allemande et œuvres emblématiques des écoles française et espagnole du début du XXe siècle : les pièces de Weber, Fauré, Debussy, Granados, Albeniz. Les spectateurs présents ont savouré un joli moment de musique.

Trio
piano-flûte-violoncelle

Trio composé d'enseignants du conservatoire de musique du Pays d'Arles
Éloïse Lien (piano), Georges Minassian (flûte), Nathalie Forthomme (violoncelle)

Le programme dessinera un tableau mélangeant musique romantique allemande et œuvres emblématiques des écoles française et espagnole du début du XX^{ème} : Weber, Fauré, Debussy, Granados, Albeniz,...

en partenariat avec
Mas Blanc

Jean-Louis Villermy

PARCS NATURELS REGIONAUX

Un bol d'air pur dans nos parcs naturels régionaux

Rien de tel que de programmer de nouvelles balades pour s'oxygéner et se ressourcer, lorsque les conditions sanitaires le permettront !

L'itinérance douce est la meilleure façon de découvrir les territoires .

La Région Sud a développé depuis 2018 un site de référence de la randonnée dans les Parcs naturels régionaux. Les Alpilles, notamment, rassemblent un réseau de chemins et de sentiers très étendu propice à la randonnée pédestre, équestre et cyclo.

Chaque itinéraire comporte des renseignements pratiques (cartographie, durée, difficulté, dénivelé...) et informe sur les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers.

Conçu pour tous les publics (des familles aux sportifs), www.cheminsdesparcs.fr s'adresse autant aux touristes qu'aux habitants. Selon leur niveau, les utilisateurs peuvent, en quelques clics, imprimer la fiche descriptive du parcours qu'ils ont choisi.

L'onglet « services » permet de référencer les marqués Valeurs Parc à proximité des itinéraires.

Julie Bayeul

CHARTRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

Une nouvelle CHARTE 2022 - 2037 pour le Parc Naturel Régional des Alpilles

Un nouveau projet de territoire pour les Alpilles est à dessiner pour les 15 prochaines années. Ce projet de charte, élaboré par les élus, les associations, les institutionnels, les socioprofessionnels et les habitants, a été validé par le Comité syndical du 25 septembre avant envoi pour examen à la Région puis au niveau national.

Le contenu du projet de territoire 2022-2037 est l'aboutissement d'une démarche de concertation portée par le Syndicat mixte du Parc et qu'il a voulu le plus large possible. Cette concertation s'est basée sur les études préalables et les enjeux qu'elles ont fait ressortir pour aboutir à la formulation de ces ambitions.

Les Alpilles sont un territoire rural dynamique qui accompagne ses transitions (écologique, énergétique, sociale, économique...) au travers de ses 4 ambitions :

1. Préserver et transmettre les richesses naturelles et paysagères des Alpilles
2. Cultiver ses diversités pour maintenir son dynamisme
3. Accompagner les évolutions pour bien vivre dans les Alpilles
4. Fédérer le territoire et valoriser ses patrimoines

Les 4 ambitions se déclinent en 13 orientations puis en 38 mesures qui contiennent des dispositions précises et concrètes. Ces mesures ne doivent pas être considérées indépendamment les unes des autres. Toutes les problématiques sont étroitement liées : le paysage, le foncier, l'agriculture, l'eau ou encore les patrimoines, parmi lesquels la biodiversité, le patrimoine culturel par exemple, sont des thèmes transversaux.

Toutes les précisions sur ce projet de charte se trouve en ligne à : <https://www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/la-charte/>

Vous avez des remarques, des questions ? Contactez Marie-Laure Thao, Chargée de mission révision de Charte du Parc des Alpilles : chef.projet.chartre@parc-alpilles.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

GUIDE PRATIQUE PROTECTION DES EQUIDES



Face au phénomène des actes d'agressions et de mutilations des équidés, la gendarmerie a renforcé sa manœuvre de surveillance et son dispositif de sécurisation. En plus des patrouilles quotidiennes et nocturnes, il est indispensable de s'assurer de la protection de vos chevaux : identifier les zones de mise à l'abri trop éloignées ou sans surveillance, mettre en place un système d'éclairage autonome à détection de présence renforcé par une vidéosurveillance.

Si possible il faut rentrer les équidés le soir dans les box ou écuries et ranger tout matériel susceptible d'être utilisé pour commettre des actes de cruauté sur l'animal. N'hésitez pas à contacter la gendarmerie en composant le 17 si vous constatez une situation anormale. Ne pas intervenir directement, collecter un maximum de renseignements sur le ou les auteurs.

Daniela Hugly

GUIDE ET PREVENTION

CONTRE LES VOLS DANS LES CABANONS DE JARDIN



Pour éviter les vols dans les cabanons de jardin, voici quelques précautions à prendre : verrouiller ou mettre en place un système de fermeture pour vos abris, portails ou portillons. Ne pas laisser traîner des objets ou outils permettant d'accéder à votre jardin ou de commettre une effraction (échelle, tas de bois, outils métalliques, etc.)

Un système d'éclairage automatique avec détection de mouvements permet de visualiser rapidement la présence d'un individu ou bien recourir aux services d'une société de gardiennage agréée.

Conserver précieusement toutes les factures d'achat. Afin d'identifier votre matériel, il est conseillé de le personnaliser pour limiter l'opportunité de revente.

EN CAS DE VOL EN COURS COMPOSER IMMEDIATEMENT LE 17

Daniela Hugly

ORIENTATION DES JEUNES

La Région Sud est désormais compétente en matière d'orientation pour organiser des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves, des apprentis, des étudiants ainsi que de leurs familles. Pour accompagner ces différents publics dans cette étape importante de leur vie, la Région Sud lance un nouveau site internet dédiée à l'orientation : <https://www.orientation-regionsud.fr/>.

Ce nouveau site est pensé en « mobile first » et « responsive Web », c'est-à-dire conçu prioritairement pour les supports mobiles (téléphones portables, tablettes, ordinateurs portables).



L'ensemble des publics (demandeurs d'emploi, actifs, scolaires...) pourra trouver de l'information adaptée à leur profil sur les différentes voies de formation, sur les métiers au travers de fiches renouvelées, sur les aides et possibilités d'évolution de leur parcours en fonction de leur projet.

Julie Bayeul

INFORMATIONS PRATIQUES

ENTRETIEN DU CIMETIERE COMMUNAL



La commune a redonné un coup de neuf au cimetière du village : la butée d'entrée ainsi que les abords, l'entrée et l'intérieur du cimetière ont été nettoyés, les portails ont été repeints, les containers poubelle ont été remplacés. Un petit coup de propre apprécié par les personnes qui auront fréquenté ce lieu en ces temps de Toussaint.

Il faut noter que les abords du chemin de Rousty ont subi également un bon coup de nettoyage cet automne, en prévision de forts orages, ceci afin de faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement.



Thierry Perez

MEMOTRI - RAPPEL DES POINTS IMPORTANTS POUR NOTRE COMMUNE

- Les sacs jaunes sont à sortir **UNIQUEMENT** le mardi soir pour une collecte le mercredi matin, afin d'éviter qu'ils soient emportés par le vent s'ils sont déposés trop tôt ou trop tard.
- Les déchets verts doivent être **IMPERATIVEMENT** amenés en déchèterie, ils ne doivent pas être ensachés et mis dans les containers d'ordures ménagères ni être déposés sur la voie publique pour ramassage par les services techniques municipaux.

Coronavirus COVID-19
Les bons gestes pour vos déchets

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES VOUS INFORME

Placez vos masques de protection, gants, mouchoirs à usage unique, feuilles d'essuie-tout, lingettes...
en **2** sacs fermés

Prenez soin de chasser l'air de vos sacs avant de les fermer

Pensez à désinfecter votre bac à couvercle et poignée

Conservez-les 24h avant de les jeter avec les déchets ménagers (ni avec le tri, ni dans le compost).

Le service info déchet se tient à votre disposition
info.dechet@ccvba.fr 04 84 510 620

À TRIER À LA MAISON

EMBALLAGES

Emballages en carton + Emballages en métal + Emballages en plastique + Autres emballages en plastique

ORDURES MÉNAGÈRES

Restes alimentaires + Déchets d'hygiène + Vaisselle jetable + Verres, assiettes brisés

BIODÉCHETS

Végétaux + Déchets de cuisine

Comment me procurer un composteur ?
auprès de votre Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles
04 84 510 620 info.dechet@ccvba.fr
Participation financière «KI compostage» :
400L : 15 euros
600L : 30 euros

À TRIER DANS LES BORNES

PAPIERS
Magazines, journaux, cartes
Cartonnages légers, cartons
feuille de let, feuille de de la déchire

VERRES
Bouteilles, pots, bocaux
Flacons
Sous-bouteils, en coque

GROS CARTONS
Gros cartons : frigo, TV
Papiers, photos, livre, album, en polyéthylène

TEXTILES
Draps, serviettes
Manteaux, T-shirts
Chaussettes
Même sales ou troués ils sont valorisés

ACCES EN DECHETERIE

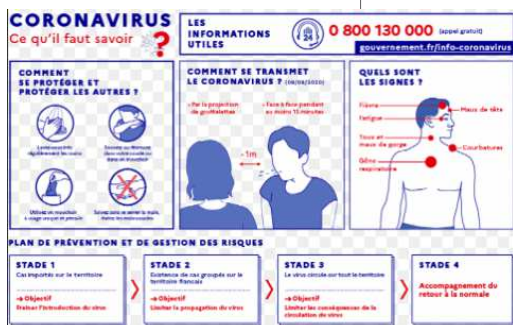
Pour les particuliers et les professionnels sur présentation d'une autorisation d'accès pour les usagers du territoire.

Modalités et règlement sur www.vallee-des-baux-alpilles.fr

La déchèterie Saint Etienne du Grès est ouverte le mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

INFORMATION COVID-19

Face à l'évolution de l'épidémie de Covid-19 ces dernières semaines (augmentation significative des taux d'incidence et de positivité), notre région est classée en zone d'alerte maximale. Le virus circule toujours. De nouvelles mesures de lutte contre le Covid-19 ont été prises par le gouvernement. Il est primordial que chacun soit citoyen, ensemble continuons



6 règles d'or



Respectez les règles d'hygiène



Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur



Pensez aux personnes vulnérables



Gérez vos distances (1,50)



Limitez vos contacts rapprochés



Suivez les règles sur les rassemblements

11 millions de raisons de tenir bon

SOUTIEN AUX ENTREPRISES - DISPOSITIF COVID URGENCE FINANÇÉ PAR LES COMMUNES ET LA CCVBA

La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles est mobilisée pour soutenir les acteurs économiques les plus impactés. Une aide nette d'urgence de 1200 euros pour les commerces de proximité, impactés par l'interdiction d'accueil du public, et les hébergeurs professionnels, impactés par l'interdiction de location touristique, a été mise en place conjointement par la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles et les communes. Cette aide a permis d'apporter une réponse complémentaire au Fond national d'urgence déployé par l'État.

Toutes les entreprises de Mas Blanc des Alpilles, touchées durant le confinement du printemps 2020 et concernées par les critères de ce dispositif, ont ainsi reçu cette aide directe par la commune et la CCVBA. D'autres aides sont proposées et recensées sur : <http://economie.vallee-des-baux-alpilles.fr/>.

ACCUEIL MAIRIE

L'accueil de la mairie est ouvert au public :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (9h à 12h le mercredi)

Fermeture le mardi matin, mercredi et jeudi après-midi

Tél. 04 90 49 07 98 /mairie.mba@orange.fr

L'accueil téléphonique et par courriel est à privilégier.

Le service **urbanisme** et **état civil** reçoit essentiellement sur rendez-vous. Le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale reste de mise, l'organisation ainsi que les mesures sanitaires pourraient être évaluées et réajustées dans le temps.

LE CONFINEMENT

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement pour :

- Les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou les universités (ou établissements d'enseignement supérieur) pour les étudiants ou les centres de formation pour adultes et les déplacements professionnels ne pouvant être différés
- Les déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)) et les livraisons à domicile
- Les consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés et l'achat de médicaments ;
- Les déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants ;
- Les déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
- Les déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;
- Les convocations judiciaires ou administratives et rendez-vous dans un service public
- La participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.

Voici le lien pour les télécharger : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

Magali Breton

La CCVBA au secours des commerces de proximité avec la Plateforme Achetez Alpilles.



La Communauté de Communes vallée des Baux Alpilles met en place une plateforme en ligne dédiée aux commerces de proximité: **Achetezalpilles.fr**

Vous êtes commerçant, artisan, producteur

La CCVBA vous propose une boutique e-commerce GRATUITE. Cela permettra la promotion et la vente de vos produits et de vos services en ligne.



Achetezalpilles.fr sera opérationnel le 10 novembre

Contactez le Service Économie CCVBA:
04 90 54 54 20 Email: conomie@ccvba.fr

Vous êtes consommateurs, découvrez et faites confiance aux commerces, aux producteurs et aux artisans de proximité de notre territoire sur Achetezalpilles.fr.

Etat civil

NAISSANCE

GUILLOT Noah, Diego, Marius le 17 septembre 2020 - Avignon
GERBITH Maé, Michel le 07 octobre 2020 - Arles

MARIAGE

NEANT

DECES

LESIEUR Gérard le 01 septembre 2020 à Marnes-la-coquette(92)

N° utiles

Mairie 04 90 49 07 98

Ecole 04 90 49 01 57

Micro-crèche BILOULOU 06 66 30 75 92

Les urgences

Police de St Rémy 04 90 92 58 11

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Appel d'urgence 112

Santé

R. PACHECO, médecin 04 90 98 79 75

G. MAUDOIGT, dentiste 04 90 99 99 09

C. DUPONT, ostéopathe 06 87 44 21 63

Commerces

Relais gourmand, épicerie 09 67 70 00 94

Laura, esthétique 06 65 18 32 92

Salon d'Auré coiffure 04 90 49 11 53

AJ coiffure 06 13 08 78 44

Ludordinateurs, informatique 04 90 98 20 27

Hôtel, Restaurants

Les lavandes 04 90 49 10 90

Mon père était pâtissier 07 89 77 54 99

Hôtel Mistral 04 90 49 02 28

Associations

ACF (comité des fêtes) 06 43 12 36 35

Club bouliste 06 07 02 90 37

Crazy Devils Country 06 24 37 47 16

Yoga 06 70 02 63 19

Pilate 06.09.87.66.93

Pôle Dreams Studio 06.11.20.41.17

Les trois étoiles 06.70.57.93.88

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 14h - 17h

Mercredi et jeudi : 9h - 12h